



Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal

Agréée par le Ministère chargé des Sports

Grand Est

COMITE DU BAS-RHIN

COMPTE-RENDU

de la REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL 67 FFPJP

qui s'est tenue le lundi, 3 mars 2025 à 17h30

à la Maison des Sports – cafétéria – 4, rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG

Présents : MM. François KURZ, Président du CD 67
Julien DEISS Mmes Monique GRIESHABER
Patrick FLEURY Audrey HOFFMANN
Guy KUNTZ Michèle NIKONOFF
Patrick NEY
Philippe NIKONOFF
Sébastien ROYER

Excusés : MM. Claude BUERMANN Mme Elodie CHEDOZ
Patrick LITZELMANN
Didier STIEVENART

1.- ACCUEIL DU PRESIDENT

Merci à tous pour votre présence. Parmi les membres excusés, il y a Patrick LITZELMANN pour qui nous avons tous une pensée très émue.

2.- COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu de la réunion du 3 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

3.- SITUATION DE LA TRESORERIE

Etat des comptes au 27 janvier :	Compte principal :	110 280 €
	Livret bleu :	62 786 €
	Compte caisse	1899 €

Sébastien relève le montant de 3 405 € au compte Adhésions clubs, ce qui représente l'affiliation de 68 clubs alors que le département compte que 64 clubs.

Le Trésorier, Philippe NIKONOFF, répond qu'il vérifiera ce point.

Il précise ensuite que :

- ♦ le compte de caisse a été mis en place dans Assoconnect ;
- ♦ l'abonnement téléphonique Orange a été remplacé par une souscription chez Bouygues ;
- ♦ le compte Société Générale a été clôturé pour éviter les courriers et relevés inutiles chez M. COLANTUONO ;

.../...

- ♦ les prélèvements relatifs à l'utilisation d'un badge autoroutier Fulli ont été bloqués dans l'attente de la résiliation du contrat.

Il propose, après prospection avec François, d'acquérir, pour le boulodrome, une plancha à gaz grand modèle avec bac de récupération pour un montant de 400 € environ. Un avis favorable est donné par l'ensemble des membres du CD.

Les réviseurs aux comptes, Mme Clarisse STREBLER et M. Stéphane BRUGET, ont demandé une réunion avec le Trésorier qui se tiendra le 14 mars.

Le Trésorier demande que les règles concernant les frais de déplacement (repas, kms, locations de voiture) soient clairement établies.

François précise les modalités de prise en charge des déplacements aux championnats de France qui seront établies par écrit.

Suite au module « Initiation à la lecture comptable » de la formation « Formation Bénévoles et Futurs Dirigeants » dispensé par le CDOS qu'il a suivie et dans le but de soutenir les demandes de subventions, il serait intéressant d'essayer de chiffrer notre travail de bénévoles en heures passées et donc en montant et demande pour ce faire, l'appui des membres du CD.

4.- DEBRIEFING DES CONCOURS D'OUVERTURE ET TIR DE PRECISION

Le Président, François KURZ, a eu que des remontées positives pour l'organisation et le déroulement de ces manifestations.

Guy KUNTZ précise que pour le concours d'ouverture, il manquait 2 ou 3 bénévoles. Il signale également qu'il y avait un manque de compréhension en ce qui concerne le coup de sifflet de fin de partie.

Patrick FLEURY regrette que le pas de tir des finales était trop loin des rambardes du terrain. A étudier la mise en place de barrières pour permettre aux supporters de s'approcher un peu plus.

François explique qu'il faut dorénavant payer les barrières en plus de les chercher et de les ramener.

Audrey HOFFMANN demande s'il n'est pas possible de commencer les concours dès le matin ; la proposition a été faite aux clubs.

5.- RAPPORT DES COMMISSIONS

a) **ARBITRAGE** Patrick NEY

Il précise que lors de ces deux concours, les arbitres ont officié gracieusement, ce qui représente tout de même 1 280 € sans les indemnités kilométriques.

Les membres du CD les remercient vivement pour leur investissement.

François précise que Mme MORAZZANI a ramené les tenues des arbitres.

b) **SPORTIVE** Sébastien ROYER

Une réunion est prévue le lundi, 10 mars pour la composition des groupes CDC et l'établissement du calendrier des rencontres.

d) **VETERANS** François KURZ

Des formations « Table de marque » sont prévues le 11 mars à LA WANTZENAU et le 12 mars à GEISPOLSHHEIM.

Prochaine réunion de la Commission le 19 mars pour finaliser l'organisation du concours d'ouverture prévu le 3 avril.

.../...

e) **COMMUNICATION** Patrick FLEURY

Avec l'aide d'un professionnel, la Commission a réalisé 3 vidéos. Elle projette de faire des vidéos des différentes Commissions.

Il souhaite, comme pour le concours départemental de tir de précision et le Critérium Féminin, réaliser une affiche pour chaque concours.

Il demande qu'un rappel soit fait aux clubs leur demandant de diffuser ces affiches.

f) **DISCIPLINE** Audrey HOFFMANN

La première réunion de la Commission s'est tenue le 31 janvier. A noter la présence de trois nouveaux membres : Mme Mélanie SCHERRER (Lingolsheim), M. Olivier ROUH (Gambenheim) et Audrey.

La Commission projette l'élaboration d'un document « guide » précisant notamment comment remplir un rapport d'incident.

g) **HANDI-VALIDE** Michèle NIKONOFF

Lors de la rencontre avec le Maire de ESCHAU le 12 février, nous avons pu présenter nos attentes pour le concours Handi-Valide du 4 juin 2025.

Elle détaille les différents points de l'organisation qui ont été évoqués.

6.- ORGANISATION DU CRITERIUM FEMININ Samedi, 8 mars et du
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL SENIOR 29 / 30 mars

♦ Critérium Féminin

La répartition des tâches est faite. Elle sera transmise aux intéressés. RV 8 heures.

♦ Championnat Départemental Individuel Senior Délégué : François KURZ

Vendredi, 28 : Traçage des terrains.

Les personnes disponibles sont listées. Sébastien établira le programme du samedi, le 2^e jour se déroulant à KALTENHOUSE.

Un appel à bénévoles sera fait via le site du CD 67 et Facebook.

7.- CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DOUBLETES SENIORS MASCULINS ET INDIVIDUEL FEMININ

Le club de BEINHEIM propose d'accueillir ces championnats mais ne disposera pas de la grande salle et cherche donc une alternative.

8.- COMPTE RENDU DE LA REUNION CORPOS

François KURZ rend compte de la réunion avec les représentants des clubs d'entreprise.

Comme il n'existe plus de championnat Corpo au niveau de la FFPJP, la Commission s'appellera désormais Commission Inter-Entreprise.

Son fonctionnement s'apparente à celui de la Commission des Vétérans. Il y a donc lieu d'établir un règlement intérieur propre à cette Commission.

Les 2 clubs d'entreprise (SNCF et EUROMETROPOLE) paient que 20 € d'affiliation. A compter de 2026, leur affiliation sera de 50 € comme pour les autres clubs.

.../...

9.- DELEGATION CHAMPIONNATS 67 et FRANCE

Les différentes délégations sont attribuées aux membres présents. Toutefois, il en reste quelques-unes non attribuées : à voir avec les membres absents à la présente réunion...

10.- STOCK AU BOULODROME

Ce point n'a pas été abordé.

11.- DIVERS

☐ Trophées des Championnats Départementaux 2026

En 2026, les traditionnelles coupes sont remplacées par des trophées dont le prix de revient est d'environ 34 €. Néanmoins, il est décidé, à l'unanimité, que la participation des clubs organisant un Championnat Départemental reste fixée à 25 €, le CD 67 prenant en charge le solde.

Un courrier sera adressé aux clubs concernés les informant de cette décision et que les trophées seront ramenés par le délégué.

☐ Concours départemental du PC SCHEER 15 mars

Julien DEISS est intervenu auprès du club pour adjoindre au concours Senior, un concours Dames. Néanmoins, le club dispose que de 56 terrains. La Commission Compétition les secondera dans l'organisation s'il devait y avoir plus de 112 équipes.

Fin de la réunion à 20h50

Prochaine réunion : lundi, 7 avril 2025 à 17h30 à la Maison des Sports

François KURZ
Président



Monique GRIESHABER
Secrétaire Générale

